



# AUTORISATIONS PARENTALES - SAISON 2022/2023

Je soussigné(e) ..... responsable légal (e) du licencié (e)

Nom : ..... Prénom : ..... né(e) le : .....

Coordonnées des responsables légaux :

	Nom	Prénom	☎ fixe	📱 portable	Adresse
Père					
Mère					
Représentant légal					

## Entraînement.

*Chaque responsable de licencié doit s'assurer de la présence ou non de l'entraîneur avant de quitter son enfant.*

- Autorise mon enfant à rentrer seul (e) à notre domicile à la fin des séances de badminton.
- N'autorise pas mon enfant à rentrer seul (e) à notre domicile et m'engage à venir le chercher à la fin des séances de badminton.

## Transport

- Autorise                       N'autorise pas :
- Mon enfant à être transporté dans un véhicule de parents de licenciés ou de responsables de la section de badminton lors de rencontres départementales ou de tournois.

## Autorisation d'hospitalisation

- Autorise                       n'autorise pas :
- L'association à faire appel à un médecin et à l'hospitaliser en cas de nécessité constatée, au cours de l'entraînement ou d'une compétition, après avoir essayé de contacter, sans succès, les représentants légaux de notre enfant.

## Droit à l'image

- Autorise                       N'autorise pas

• que **Nom** (licencié(e)).....**Prénom**....., soit **photographié(e)** lors de sa participation aux entraînements et aux compétitions, pendant l'année 2022/2023.

• que son image soit reproduite sur support papier dans le cadre de la vie de la section sportive, en association avec tout document d'information élaboré à des fins non commerciales.

• que son image soit utilisée sur le site Internet du club ou conservée sur CD Rom et utilisée pendant une durée illimitée, uniquement pour utilisation dans un but pédagogique et/ou d'information, sachant que vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification.

Nous renonçons par la présente à solliciter une quelconque compensation, à quelque titre que ce soit, pour la participation de notre enfant à la prise de vue et à sa diffusion.

Toute modification, même exceptionnelle, en cours de saison, d'une des autorisations de la part des parents se fera par un écrit.

Fait à ..... le.....

Signature

*Signature précédée de la mention « lu et approuvé »*